

RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

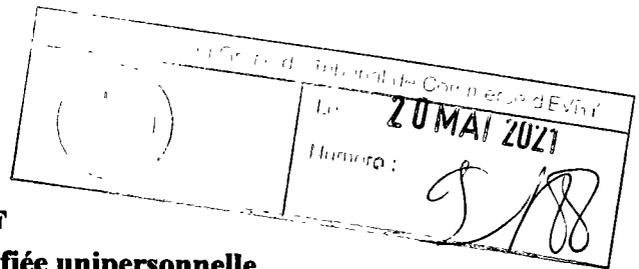
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02542

Numéro SIREN : 830 464 541

Nom ou dénomination : BOUF

Ce dépôt a été enregistré le 20/05/2021 sous le numéro de dépôt 9188



**BOUF**  
**Société par actions simplifiée unipersonnelle**  
**Au capital de : 4 500 euros**  
**2, impasse du Seibel**  
**91310 Leuville sur Orge**  
**830 464 541 RCS EVRY**

## **RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT ACTIONNAIRE UNIQUE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019**

Je soussigné Monsieur **BOUFRAINE Mohamed** agissant en qualité de président et de seul actionnaire de la société **SASU "BOUF"**, ai établi le présent rapport de gestion sur la situation de la société par action simplifiée unipersonnelle durant l'exercice clos le **31/12/2019** en vue d'approbation des comptes par moi-même en qualité d'actionnaire unique.

### **SITUATION DE LA SOCIETE**

L'exercice clos le **31/12/2019** a été marqué par une baisse très importante du niveau d'activité. D'où une perte comptable de **23 174 €**. Il faut mener des actions afin d'augmenter le chiffre d'affaire et maîtriser les dépenses.  
Il porte sur 12 mois d'activité.

L'activité principale est celle définie dans les statuts. Rien de particulier n'est à signaler à ce sujet.

### **RESULTATS – AFFECTATION**

Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui sont présentés ont été établis selon les formes et les méthodes comptables préconisées par la réglementation et les lois en vigueur.

En effet, le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2019 s'est élevé à : **80 635 €**,

L'ensemble des charges d'exploitation est de **102 681 €**.

**Le résultat d'exploitation est de : 22 046 € de perte.**

Les charges exceptionnelles de : 1 129 €

Les produits exceptionnels de : 1 €

**Soit une perte comptable de : 23 174 €**

**Après réintégration et imputation de :**

des charges non déductibles de : 1 121€

**Le résultat fiscal s'établit à : 22 053 € de perte**

L'exercice écoulé fait apparaître **une perte comptable de : 23 174 €** qui sera affecté au poste report à nouveau débiteur

## **AUTRES DECISIONS**

Conventions réglementées

Aucune convention réglementée (c. com. art. L. 223-19) n'est intervenue au cours de l'exercice.

Le présent rapport et la décision relative à l'affectation des résultats seront déposés en double exemplaire au greffe du tribunal de commerce.

Leuville sur Orge, le 10 mai 2021

**Le président actionnaire unique**



**BOUF**  
**Société par actions simplifiée unipersonnelle**  
**Au capital de : 4 500 euros**  
**2, impasse du Seibel**  
**91310 Leuville sur Orge**  
  
**830 464 541 RCS EVRY**

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE  
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019**

Je soussigné Monsieur **BOUFRAINE Mohamed** agissant en qualité de président et de seul actionnaire de la société SASU "**BOUF**", après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2019** ainsi que le rapport de gestion correspondant, le tout conformément à la loi, prend les décisions ci-après concernant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
- l'affectation des résultats dudit exercice ;
- la constatation des conventions visées par l'article L. 223-19 du code de commerce ;

**Prise de décisions :**

**Première décision**

L'actionnaire unique approuve les comptes de l'exercice clos le **31/12/2019** et les documents s'y rapportant tels qu'ils ont été présentés par le président et qui font apparaître, pour ledit exercice, **une perte comptable de : 23 174 euros**. Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

**Deuxième décision**

L'actionnaire unique décide de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante :

- Report à nouveau débiteur : 23 174 euros ;
-

### **Troisième décision**

L'actionnaire unique déclare qu'aucune convention visée par L. 223-19 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le **31/12/2019**.

De tout ce qui précède, l'actionnaire unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

Leuville sur Orge, le 10 mai 2021

**L'actionnaire unique président**

Signature

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, possibly 'A. Dupont', written over a horizontal line.

Exercice ouvert le 01012019 et clos le 31122019

Régime simplifié d'imposition X

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Régime réel normal

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

**A**

société :

SASU BOUF  
2 2 IMPASSE DU SEIBEL  
91310 LEUVILLE SUR ORGE France

2 2 IMPASSE DU SEIBEL  
91310 LEUVILLE SUR ORGE

SIRET 83046454100010

Adresse du principal établissement :

Ancienne adresse en cas de changement :

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

**B ACTIVITE**

Activités exercées TRANSPORTS ROUTIERS MOINS DE 3T5

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION**

**1 Résultat fiscal** Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31% Bénéfice imposable à 28 % Déficit 22 053

**2 Plus-values** PV à long terme imposables à 15% PV exonérées (art. 238 quindecies)  
Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0%

**3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur  Pôle de compétitivité   
Entreprise nouvelle, art. 44 septies  Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies  Autres dispositifs  Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies   
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies  Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies   
Société d'investissement immobilier cotée  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

, art. 244 quater W

**D IMPUTATIONS** (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un territoire d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collec

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

**F**

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

OUI

Si oui, indication du logiciel utilisé CIEL COMPTA EVOLUTION

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

Nom et adresse du conseil :

Société à responsabilité limitée SARL DFS CONSEIL  
83 RUE DE LA VICTOIRE 75009 PARIS

Société à responsabilité limitée SARL DFS CONSEIL  
83 RUE DE LA VICTOIRE 75009 PARIS

Tél : 0145264353

Tél : 0145264353

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :

Identité du déclarant :

CGA Viseur conventionné N° d'agrément CGA

Date : 17122020 Lieu :

Qualité : GERANT  
Nom du signataire : BOUFAMINE *[Signature]*

COPIÉ CONFIRMÉ A L'ORIGINAL *[Signature]*

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD  
(2020)

Si déposé néant, cochez la case

<b>H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES</b>										
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	<b>a</b>		payées par un établissement chargé du service des titres	<b>b</b>					
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							<b>c</b>			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							<b>d</b>			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							<b>e</b>			
							<b>f</b>			
							<b>g</b>			
							<b>h</b>			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							<b>i</b>			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							<b>j</b>			
Montant des revenus répartis (5)							<b>Total (a à h)</b>			
<b>I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES</b> <small>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
- SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
<b>1</b>		<b>2</b>	<b>3</b>	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement					
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements			
				<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>		
M BOUFRAINE MOHAMED 02 IMPASSE DU SEIBEL 91310 LEUVILLE SUR OR		500	2019	18 600						
<b>J DIVERS</b>										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre )										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS ( Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )										
<b>K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION</b>										
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice					
					MVLT restant à reporter					

①

## BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise SASU BOUF			Néant <input type="checkbox"/> *											
Adresse de l'entreprise 2 IMPASSE DU SEIBEL 91310 LEUVILLE SUR ORGE														
SIREN <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>8</td><td>3</td><td>0</td><td>4</td><td>6</td><td>4</td><td>5</td><td>4</td><td>1</td></tr></table>						8	3	0	4	6	4	5	4	1
8	3	0	4	6	4	5	4	1						
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>			1	2	Durée de l'exercice précédent* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>			1	2					
1	2													
1	2													
			Exercice N clos le											
			<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>			3	1	1	2	2	0	1	9	
3	1	1	2	2	0	1	9							
<b>ACTIF</b>			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012										
		Autres *	014	016										
	Immobilisations corporelles *		028	030										
	Immobilisations financières * (1)		040	042										
	<b>Total I (5)</b>			044	048									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052										
		Marchandises *	060	062										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	15 964	070	15 964								
		Autres* (3)	072	5 769	074	5 769								
	Valeurs mobilières de placement		080	082										
	Disponibilités		084	3 369	086	3 369								
	Charges constatées d'avance*		092	094										
<b>Total II</b>		096	25 102	098	25 102									
<b>Total général (I + II)</b>			110	25 102	112	25 102								
<b>PASSIF</b>				Exercice N 1										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	4 500										
	Écarts de réévaluation		124											
	Réserve légale		126											
	Réserves réglementées*		130											
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>131</td></tr></table> )		131	132										
	131													
	Report à nouveau		134	3 904										
	Résultat de l'exercice		136	(23 174)										
Provisions réglementées		140												
<b>Total I</b>			142	(14 770)										
Provisions pour risques et charges			<b>Total II</b>	154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164											
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	2 576										
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>169</td></tr></table> )		169	172	25 844									
	169													
Produits constatés d'avance		174												
<b>Total III</b>			176	39 872										
<b>Total général (I + II + III)</b>			180	25 102										
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <b>SASU BOUF</b>			Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>A — RÉSULTAT COMPTABLE</b>				Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Exercice N clos le	
						3 1 1 2 2 0 1 9	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210		
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services*	217		218	80 635	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	80 635	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	194	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier.....- immobilier.....)				242	55 442	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	288	
	Rémunérations du personnel*				250	40 064	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	6 694	
	Dotations aux amortissements*				254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	102 681		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	(22 046)		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347				300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	
<b>2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)</b>				310	(23 174)		
<b>B — RÉSULTAT FISCAL</b>			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	23 174	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles*		322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249				251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990		
	ZFANG (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Créanc report en arrière du déficit		346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350	
	Dont divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)		643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)		645
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)		647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)		648
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite		641			
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>				Bénéfices col.1 Déficit col. 2	352	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356	
Déficits antérieurs reportables :*.....dont imputés sur le résultat :						360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				Bénéfices col.1 Déficit col. 2	370	372	
						22 053	





I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégréées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme*	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

Désignation de l'entreprise : SASU BOUF Néant  \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises		
Immob. incorporelles	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2
Constructions	720		725		3
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5
Matériel de transport	750		755		6
Autres immobilisations corporelles	760		765		7
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780

II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	
Déficits reportables	984				
Déficits de l'exercice	860	22 053			
Total des déficits restant à reporter	870	22 053			

IV DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	326
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 16 127
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 9 403
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : SASU BOUF		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012019		et clos le : 31122019	
Durée en nombre de mois		1   2	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		376	
	dont apprentis	657	
	dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL 1	106	
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 2	144	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL 3	152	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	
<b>V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024 du	160 au	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des précisions concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD « Détermination des effectifs » et dans la notice n° 2033-E-SD « Cotisation fiscale des entreprises : qualification des effectifs ».

6

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)
 (1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

SIREN 8 3 0 4 6 4 5 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU BOUF

ADRESSE (voie) 2 IMPASSE DU SEIBEL

CODE POSTAL 91310 VILLE LEUVILLE SUR ORGE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M  Nom patronymique BOUFRAINE Prénom(s) MOHAMED  
 Nom marital  % de détention 100 Nb de parts ou actions 500  
 Naissance : Date 27031963 N° Département 94 Commune L HAY LES ROSES Pays FR  
 Adresse : N° 2 Voie IMPASSE DU SEIBEL  
 Code Postal 91310 Commune LEUVILLE SUR ORGE Pays FR

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

SIREN 8 3 0 4 6 4 5 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU BOUF

ADRESSE (voie) 2 IMPASSE DU SEIBEL

CODE POSTAL 91310 VILLE LEUVILLE SUR ORGE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	
--	-----	--

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.